UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE





SOMMAIRE

I. PRÉAMBULE p.3

II. DES ACTIONS A L'ANNÉE ET UN ENGAGEMENT OMNIPRÉSENT p.5

III. LE FESTIVAL DE THAU : UN EVENEMENT ENGAGE ET FIGURE DE PROUE DU DD p.7

III.1. Manger durable p.8

III.2. Tendre vers le zéro déchet p.9

III.3. Mobilité p.11

III.4. Accessibilité PMR & PSH p.14

III.5. Réduction des risques p.15

III.6. Lutte contre toutes formes de discrimination et les VHSS p.16

IV. PERSPECTIVES ET CONCLUSION p.17



I. PRÉAMBULE

L'association Jazzamèze a été créée le 1er janvier 1991 avec pour seule volonté de **créer un événement culturel qui fasse vibrer le territoire du bassin de Thau au rythme des musiques du monde : le Festival de Thau**.

Au fil des années, les actions de Jazzamèze se sont diversifiées, diluées tout au long de l'année et le développement durable a pris de plus en plus de place. De 2015 à 2021, le Festival de Thau a été certifié **norme ISO 20121 « Management responsable des événements »**, avant de basculer en 2022 vers le **label régional « Evènement détonnant » délivré par Elemen'terre**.

En 2024 le Festival de Thau obtient le niveau maximal, soit le **niveau 3**, grâce à **la mise en place de plus de 90 critères**. Il devient alors le premier festival de cette ampleur à atteindre ce niveau en Occitanie. Malheureusement en 2025, à la suite de problèmes budgétaires et RH, le Festival redescend au niveau 2. Cette année, en 2026, l'objectif premier était de retrouver le niveau 3.

En complément de ce label « Evènement détonnant », l'équipe a souhaité cette année développer ses compétences et ses dispositifs autour de la **RDR (réduction des risques)** et des **VHSS (violences et harcèlements sexistes et sexuels)** pour proposer une fête sûre et bienveillante aux festivaliers. Pour cela, Jazzamèze s'est rapproché d'**Octopus, la fédération des musiques actuelles en Occitanie**, afin d'obtenir le **Label et la fête**, co-porté par Act Up Sud-Ouest. Un label permettant d'évaluer et de valoriser des actions concrètes d'information, de **prévention**, de **réduction des risques** et de **promotion de la santé et du bien-être pour nos festivaliers et notre équipe**.



L'ensemble de ces démarches et les valeurs de l'association s'inscrivent dans diverses actions menées tout au long de l'année :

- Le **Festival de Thau**, l'événement phare de Jazzamèze.
- Les **Eco-dialogues**, des moments de rencontre et de partage autour de thématiques écologiques et/ou citoyennes.
- Le **Village des rencontres** qui rassemble une quinzaine de structures locales engagées.
- Les **Itinérances du Festival de Thau en Saison** qui offre une programmation variée de concerts ayant lieu sur plusieurs communes du territoire tout au long de l'année.
- Les **Actions Éducatives et Culturelles**, témoins d'une volonté citoyenne de positionner les expressions artistiques et la sensibilisation à l'environnement comme modèle d'une cohésion sociale et territoriale inclusive.
- Le **+SILO+**, un dispositif de coopération artistique régionale dédié à l'émergence pensé sur le modèle d'une SMAC itinérante.

II. DES ACTIONS A L'ANNÉE ET UN ENGAGEMENT OMNIPRÉSENT

Les **Itinérances du Festival de Thau en Saison** proposent chaque année, de septembre à juin, une dizaine de dates de concert entrecoupées d'Eco-dialogues.

Les concerts de Saison **mettent à l'honneur la scène locale et les artistes émergents** en se voulant **accessibles au plus grand nombre**, avec des dates en accès libre ou proposées à un prix d'entrée abordable (de 12 à 18€ et gratuit pour les moins de 12 ans).

- **9** concerts en Saison en 2026





Depuis 2010, le Festival de Thau invite des personnalités pour des **rencontres-débats appelées "Éco-dialogues"** autour des **alternatives écologiques, sociales et économiques**.

Les Éco-dialogues sont organisés tout au long de l'année, au cours de la Saison, avec un temps fort pendant le Festival de Thau. Ils ont lieu dans diverses **communes du territoire du bassin de Thau**, partenaires de Jazzamèze. Ils sont aussi pour la majorité filmés puis diffusés sur le site internet et le compte YouTube du Festival.

- **2** Éco-dialogues durant la Saison en 2026

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) est une politique publique française qui vise à **garantir l'accès à la culture et l'art pour tous les publics, notamment les jeunes**. Jazzamèze s'inscrit dans cette démarche en organisant chaque année des actions de médiations culturelles mêlant **rencontre, pratique artistique et apprentissage** (ateliers, exposition...).

- **3** actions menées cette année







En 2014, le Festival de Thau et Détours du Monde faisaient éclore le **+SilO+**, imaginé comme **un espace coopératif de recherche, d'expérimentation et de création artistique**.

Le +SilO+ souhaite accompagner le bouillonnement créatif d'une vaste région marquée tout autant par les influences pyrénéennes que méditerranéennes et nourrie par deux métropoles ouvertes sur le monde. Pour cela, il s'engage à proposer **un espace permettant aux artistes de se consacrer à la recherche et à la création, tout en leur offrant des temps et des moyens dédiés à la transmission**.

- **10** artistes accompagné.es
- **6** résidences
- **+ de 15** concerts

III. LE FESTIVAL DE THAU : UN EVENEMENT ENGAGE ET FIGURE DE PROUE DU DD

Avec une volonté forte d'atteindre à nouveau le **niveau 3** cette année, les équipes du Festival de Thau ont poursuivi leurs efforts dans le maintien des dispositifs existants en suivant **une exigence d'amélioration continue**.

> **Qu'est-ce que le label « Evènements détonnants » ?**

Ce label certifie qu'un événement s'engage dans **une démarche globale de transition écologique et sociétale**. Pour obtenir la certification, les organisateurs doivent valider des engagements concrets répartis sur **9 grands enjeux environnementaux liés aux déchets, aux ressources, à l'alimentation, aux transports, à l'inclusivité**.

En complément du label « Evènement détonnant », Jazzamèze a souhaité cette année développer la prévention sur le Festival de Thau en se rapprochant d'**Octopus** pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure dans le cadre du **Label et la fête**.

> Qu'est-ce que le Label et la Fête ?

Ce label, **co-porté par Act Up Sud-Ouest et Octopus, Fédération des Musiques Actuelles en Occitanie**, aide les organisateurs d'événements (festivals, salles de concert, bars) à rendre la fête plus sûre, plus inclusive et plus responsable.

Pour obtenir ce label, un événement s'engage sur plusieurs critères précis comme **la prévention des risques, la lutte contre les violences, la sécurité et le confort**.

III.1. Manger durable

Une importance particulière est apportée au choix des prestataires, aux choix des produits et à la constitution des menus.

Une **charte écoresponsable** a été conçue et pensée spécialement pour les prestataires et partenaires restaurateurs présents sur le Festival. Celle-ci reprend les valeurs de l'événement en les transposant à **des actions concrètes et règles à respecter**.

L'objectif de cette charte est de contrôler l'offre des restaurateurs tout **en les sensibilisant, les responsabilisant et en les incluant à la démarche écoresponsable du Festival**. Cette charte n'est pas pensée dans une logique punitive mais plutôt dans **une perspective de mobilisation et d'apprentissage**.

Restauration à destination des équipes et des artistes :

- **85 %** des produits sont d'origine locale et de saison
- **Environ 60 %** des produits sont achetées en circuit court
- **+ 50 %** des repas proposés sont végétariens
- Boissons **100 %** locales

Restauration à destination du public :

- **+ 60 %** des produits sont d'origine locale, de saison et achetées en circuit court
- **+ 50 %** des repas proposés sont végétariens
- Boissons **100 %** locales







III.2. Tendre vers le zéro déchet

La première étape avant de construire **un dispositif de gestion des déchets** sur un événement est la réalisation d'**un diagnostic déchet**. C'est-à-dire identifier l'ensemble des déchets produits sur le Festival afin de **déterminer les filières de traitement ou de valorisation des déchets** à solliciter et de **penser une signalétique adaptée.**

Le Festival de Thau est accompagné par **Sète Agglopôle** dans **le traitement et/ou la valorisation de plusieurs typologie de déchets**, à savoir les ordures ménagères, le recyclage (plastique, papier, carton), le verre et les coquilles.



Pour **les biodéchets** et **les mégots** le Festival a le soutien **du service environnement et des services techniques de la ville de Mèze**. Ils permettent l'utilisation du **biodigesteur municipal** pour valoriser les biodéchets et de bénéficier de leur partenariat avec **ALCOME** pour effectuer **la collecte et la valorisation des mégots**.



Les déchets valorisés en 2026 :

- **90 L** d'huile alimentaires usagées
- **184 kg** de biodéchets
- **+ 460 kg** de coquilles
- **4 545 kg** de mégots
- **4 880 kg** de matières toilettes sèches

Une fois ce diagnostic effectué et les partenaires et acteurs contactés, il faut **déployer les dispositifs sur le terrain**, aussi bien côté public que dans les coulisses. C'est à ce moment-là qu'entre en jeu **la signalétique** et **la brigade verte**.

La signalétique prend un rôle central dans tout dispositif de tri des déchets car elle permet d'informer toutes les personnes présentes sur l'événement de la marche à suivre.







Rien ne serait possible sans **la brigade verte** : une équipe bénévole dédiée à la gestion de ce dispositif, du dispatch des poubelles, à la sensibilisation et l'accompagnement de toutes les personnes présentes sur l'événement, en passant par le nettoyage du site.



Au-delà du tri sélectif, Jazzamèze limite l'utilisation de matériaux polluants comme le plastique.

Politique zéro plastique depuis 2021 :

- **0** bouteille ou gobelet en plastique à usage unique

III.3. Mobilité

Les transports sont la **1ère source d'émission de gaz à effet de serre d'un événement** (cf Rapport final de The Shift Projet « Décarbonons la Culture »). C'est donc **l'un des enjeux majeurs** d'un festival engagé pour l'écoresponsabilité et les équipes du Festival de Thau en sont bien conscientes.

Cet enjeu de la mobilité ne concerne pas seulement les festivaliers mais aussi les artistes, la technique et l'ensemble des partie prenantes d'un festival.

Étude du public menée via un questionnaire à l'achat d'un billet.

Provenance du public :

- **75 %** du public vient de l'Hérault, dont 37 % de Montpellier Métropole et 35 % du Bassin de Thau

Intention dans le choix du mode de déplacement :

- **53 %** en voiture individuelle
- **17 %** en covoiturage
- **13 %** à vélo ou à pied
- **5 %** en navette maritime
- **12 %** ne savaient pas encore



En collaboration avec **Sète Agglopôle** , Jazzamèze met en place depuis plusieurs années **un système de transport en navettes maritimes** depuis la ville de Sète. Ces navettes sont actives de mai à septembre entre 9h et 21h. Durant la période du Festival, deux navettes supplémentaires sont proposées chaque soir au départ de Mèze à 01h, soit à la fermeture du Festival.

Aussi pour inciter le public à prendre ces navettes, celles-ci sont **gratuites** pour toute personne munie d'un billet ou d'une convention bénévole du festival.

Nombre de personnes ayant empruntées la navette :

- **461** en 2026, soit **7 %** du public
- **+ 1,18 points de pourcentage** qu'en 2025





En partenariat avec **la Roue libre de Thau**, une association qui a pour objet d'encourager et de promouvoir l'usage du vélo en créant une dynamique conviviale autour de sa pratique, le Festival de Thau propose **un convoyage vélo** à ses festivaliers depuis une dizaine d'années, lors d'une soirée au Port de Mèze. Celui-ci relit Sète et Mèze en passant par Frontignan, Balaruc les Bains, Balaruc le Vieux, Bouzigues, Loupian.

Nombre de personnes ayant participé au convoyage vélo :

- **7** en 2026, soit 0.11 **%** du public
- Même pourcentage qu'en 2025

Un nouveau **mur d'annonce covoiturage** a été installé sur le Festival durant les quatre jours au Port de Mèze, animé par un duo de bénévoles chaque soir. Ce mur permet à toutes personnes présentes sur le festival (festivaliers, bénévoles, prestataires…) de **déposer des annonces ou des demandes afin d'organiser des covoiturages directement sur place**.

- **Entre 10 et 15** annonces sur le mur par jour
- **Une 15aine** de covoiturages organisés via ce dispositif





Lors de l'édition de 2025, Jazzamèze avait sollicité auprès de **Sète Agglopôle** l'ajout de services plus tardif sur la ligne 20. Malheureusement ce dispositif n'avait pas rencontré le succès escompté, certainement par manque d'habitude du public. Cette opération, représentant un coût important, n'a donc pas été en 2026.

Les équipes de Jazzamèze **ne perdent pas pour objectif de développer ce moyen de transport** pour le Festival et restent en discussion avec Sète Agglopole pour imaginer des solutions.

BlaBlaCarDaily

En plus de ce mur, **une solution digitale proposé par Blablacardaily** est mise en avant depuis 2 ans via des communications en amont du festival. La nouveauté cette année était la présence d'un stand sur le Village des rencontres.

Cette solution propose **un système gagnant-gagnant**. Soutenue par **Sète Agglopôle** elle permet de bénéficier gratuitement d'un voyage, tandis que le chauffeur perçoit lui entre 1 et 2€.

III.4. Accessibilité PMR & PSH

Pour garantir un accueil sur mesure pour les PMR & PSH, **une brigade de bénévoles est affectée à cette mission**. Cette équipe est encadrée par un référent averti qui a été membre du corps médical durant sa carrière professionnelle.

Son rôle, ainsi que celui de son équipe, est de garantir leur accompagnement, entre autres au **dépose-minute** situé à deux pas du festival, au niveau de la **file prioritaire** à l'entrée public et sur la **plateforme surélevée** devant la grande scène. En complément, le bon accueil de cette typologie de public est aussi assuré par l'installation de **comptoirs abaissés** au niveau du bar et des stands se restauration, de **WC adaptés**, d'une **signalétique grand format**, de **panneaux rétro éclairés** et la mise à disposition de **gilets vibrants**.

- **43** PMR accueillies sur le Festival en 2026
- **64** en 2025







III.5. Réduction des risques



Depuis plusieurs années, Jazzamèze est accompagnée par **Avenir Santé** dans le cadre du Festival de Thau, pour **former des bénévoles à la réduction des risques** et pour **tenir un stand sur le village des rencontres afin de sensibiliser et informer les festivaliers**.

Le stand proposait du **matériel de RDR**, comme des bouchons d'oreilles, des préservatifs, des éthylotests, des roules ta paille, du sérum physiologique...

Cette année le stand a été tenu par 4 bénévoles formées, faisant partie d'une nouvelle équipe bénévole : **la brigade prévention**. Ce stand est parmi ceux ayant eu le plus de succès sur le village.

- **246** personnes sont passées sur le stand sur les 4 jours.
- **10.92 %** des personnes passées sur le village se sont arrêtées sur le stand.
- **13,25 %** des personnes s'étant arrêtés à un stand se sont arrêtées sur le stand Avenir Santé.

En complément d'Avenir Santé, le **Groupe Pasteur Mutualité** est un partenaire historique du Festival. Leurs animations et matériels sont à destination du **jeune public** avec des messages de sensibilisation autour des **risques solaires et auditifs**. Ils assurent le prêt de casques anti-bruit et proposaient cette année une animation qui permettait aux enfants de gagner des bobs pour se protéger du soleil.



III.6. Lutte contre toutes formes de discrimination et les VHSS

Cette année l'accent était donné sur **la lutte contre toutes formes de discriminations et les violences et harcèlements sexistes et sexuels**. L'objectif était de développer ce volet sur le Festival de Thau et de créer **un réel protocole aussi bien en interne qu'à destination du public**.

Jazzamèze a été accompagnée pour la première fois cette année par **Octopus** et par la **Maison des femmes de Béziers**. Octopus en amont, notamment dans **la mise en place du protocole VHSS** et la Maison des femmes pendant le festival, **en assurant une astreinte téléphonique** en cas de prise en charge de victime.

- **97,2 %** des bénévoles indiquent avoir été informés du protocole VHSS
- **5** bénévoles en maraude par soir
- Une **10aine** d'interventions menées par des bénévoles pour désamorcer une situation qui leur semblait à risque
- **0** signalement sur le festival
- **0** signalement par mail





En interne, les équipes ont suivi **une journée complète de formation autour de la lutte contre les VHSS en milieu festif** animée par La Petite, une association qui agit en faveur de l'égalité des genres dans les arts et la culture. Par la suite, **une note interne** ainsi qu'**une boîte mail** dédiée (prevention@festivaldethau.com) ont été créées afin de pouvoir recueillir et traiter de potentiels signalements.

Les bénévoles ont aussi été mobilisé.e.s. Louis LOURDOU, référent du Festival de Thau chez Octopus, a animé **une session de sensibilisation à la RDR et aux VHSS** à destination de l'ensemble des bénévoles. Une nouvelle équipe bénévole a aussi vu le jour : **la brigade prévention**. Elle était constituée de 9 bénévoles qui assuraient à la fois la **tenue du stand de prévention** (Avenir Santé) et des **maraudes** pour garantir le bien être des festivaliers.

IV. PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Objectifs à l'horizon 2030…

Gestion des déchets :

- Valoriser 100% des biodéchets produits sur le Festival
- Devenir un événement Zéro déchet

Mobilité :

- Faire entrer le covoiturage dans les habitudes de nos festivaliers
- Développer le bus comme moyen de transport A/R pour se rendre au Festival
- Proposer des solution de logement aux festivaliers et aux bénévoles pour limiter les déplacements

Accessibilité PMR et PSH :

- Développer des collaborations avec des associations spécialisées
- Avoir plus d'emplacements dépose minute / stationnement PMR

Adaptation aux phénomènes climatiques :

- Repenser l'aménagement du site pour contrer les fortes chaleurs

Sensibilisation et réseaux :

- Créer un espace de rencontre et de réflexion pour les professionnels de l'événementiel